

## Où en est l'histoire des bibliothèques ?

L'histoire des bibliothèques constitue de longue date une branche de l'histoire du livre<sup>1</sup> et de l'histoire des idées qui a donné lieu à la publication de travaux nombreux et répondant à une typologie variée<sup>2</sup>. Dans la civilisation occidentale, le modèle de référence reste jusqu'à aujourd'hui celui du Musée d'Alexandrie<sup>3</sup> et des bibliothèques romaines citées par Gabriel Naudé :

Aussi estoit-ce une des principales maximes des plus somptueux d'entre les Romains, ou de ceux qui affectionnoient plus le bien du public, que de faire dresser beaucoup de ces Librairies pour puis après les vouer & destiner à l'usage de tous les homes de lettres; jusques là mesmes que suivant le calcul de Pierre Victor il y en avoit vingt-neuf à Rome, & suivant celui de Palladius trente-sept<sup>4</sup>...

Si, après la disparition définitive de la *Romania* occidentale (V<sup>e</sup> siècle), nous entrons dans une phase spectaculaire de ressac, les moments de reprise sont aussi présents, à commencer par celui de la Renaissance carolingienne. L'Antiquité a fondé, autour de la bibliothèque, l'articulation entre culture et politique, articulation pérenne dans le plus long terme et qui sera d'abord réactualisée avec la *renovatio imperii* conduite par les Pippinides, les Carolingiens et les Ottoniens à partir du VIII<sup>e</sup> siècle. Mais c'est surtout au XI<sup>e</sup> siècle que la conjoncture s'inversera durablement. Dès lors, la collection de livres devient elle-même, à nouveau, objet de mémoire, puis d'histoire : la possession d'une riche bibliothèque est un attribut du prince ou du grand<sup>5</sup> et, à travers des

---

<sup>1</sup> 1958-2008 : cinquante ans d'histoire du livre. De L'Apparition du livre (1958) à 2008 : bilan et projets, éd. Frédéric Barbier, István Monok, Budapest, Országos Széchényi Könyvtár, 2009 (« Vernetztes Europa », 5).

<sup>2</sup> Frédéric Barbier, *Histoire des bibliothèques en Occident*, Paris, Armand Colin, 2013 (« Collection U »).

<sup>3</sup> *Alexandrie la Divine*, dir. Charles Méla, Frédéric Möri, Genève, La Baconnière, 2014, 2 vol.

<sup>4</sup> Gabriel Naudé, *Advis pour dresser une bibliothèque, présenté à Monseigneur le Président de Mesme...*, Paris, François Targa, 1627, pp. 129 et suiv. Reproduit dans : Gabriel Naudé. *Advis pour dresser une bibliothèque. Reproduction de l'édition de 1644, précédée de « L'Advis, manifeste de la bibliothèque érudite »*, par Claude Jolly, Paris, Aux amateurs de livres, 1990.

<sup>5</sup> Giancarlo Petrella, « Una biblioteca nobiliare ai piedi delle Alpi. La raccolta libraria dei conti di Castel Thun tra XV e XIX secolo : un primo sguardo », dans le présent volume, pp. 27-47.

réinvestissements successifs, elle fonctionne jusqu'à aujourd'hui comme un facteur de distinction<sup>6</sup>.

Pour autant, considérons-nous que l'histoire des bibliothèques est alors effectivement née ? Une première difficulté ressortit du vocabulaire – et de la définition même de la bibliothèque : le critère distinctif ne saurait être celui de la nature des objets conservés<sup>7</sup> ni, s'agissant du livres, celui de leur nombre – l'importance du chiffre variant d'une époque et d'une géographie à l'autre. Il ne saurait non plus s'agir de critères fonctionnels (une collection privée ou publique<sup>8</sup>, une collection plus ou moins spécialisée, etc.), puisque l'acceptation des qualificatifs varie elle aussi selon les lieux et selon les moments.

Nous proposerons en définitive de définir la bibliothèque par la double articulation, de fait inaugurée à Alexandrie, entre le stockage des supports (les livres) et le traitement des contenus, à commencer par le travail de classement et de référencement. La bibliothèque a pour fonction de collecter et de conserver les données (les informations), mais elle a aussi à élaborer des séries plus ou moins complexes de métadonnées, qui enrichissent les contenus (de la simple note de commentaire à l'identification de l'auteur ou du texte, à la rédaction de catalogues, voire à la préparation d'éditions critiques, etc.) et qui en facilitent l'utilisation. Supposant un personnel de spécialistes, elle constitue en outre une instance de prescription : c'est ce qui explique que, par exemple, les catalogues de vente de certaines bibliothèques privées au XVIII<sup>e</sup> siècle aient presque immédiatement changé de fonctionnalité pour devenir des usuels de bibliographie rétrospective et pour prendre rang parmi les livres désormais conservés dans les grandes bibliothèques d'étude<sup>9</sup>.

<sup>6</sup> Voir, dans le présent volume, l'exemple remarquable de la Bibliothèque de la Cour de Portugal : Maria Luísa Cabral, « La création de la Bibliothèque royale publique de la Cour de Portugal : une responsabilité partagée, 1796-1803 », pp. 143-161.

<sup>7</sup> On le sait, on trouve dans une bibliothèque bien autre chose que des livres, comme le montre, dans le présent volume, Thierry Dubois à propos des collections d'Yverdon au XVIII<sup>e</sup> siècle : « La diffusion des connaissances utiles au XVIII<sup>e</sup> siècle : Élie Bertrand, la Société économique d'Yverdon, sa bibliothèque et son cabinet de curiosités », pp. 375-408.

<sup>8</sup> Frédéric Barbier, « En France : le privé et le public, ou Qu'est-ce qu'une bibliothèque des Lumières ? », dans *Un'Istituzione dei Lumi: la biblioteca. Teoria, gestione e pratiche biblioteconomiche nell'Europa dei Lumi* [Actes du congrès international, Parme, Biblioteca Palatina, 20-21 mai 2011], Parma, Caratteri, 2013, pp. 10-28. La question de la publicité est envisagée par plusieurs contributions du présent volume, notamment : Yann Sordet, « Le premier acte de « donation au public » de la bibliothèque de Mazarin (1650) » (pp. 93-111), et Antonella Barzani, « De la bibliothèque savante à la bibliothèque publique : collections et lecteurs à Venise au XVIII<sup>e</sup> siècle » (pp. 113-126). On se reportera aussi aux deux exemples, de Strasbourg en 1771 (Magali Jacquinez), et de Sao Paulo à partir de 1825 (Marisa Midori Deaecto).

<sup>9</sup> Pour Karl Popper, la bibliothèque constitue l'un des éléments clés du « Monde 3 », lequel désigne l'ensemble des productions de l'esprit humain (sans référence à un lieu, à une époque ou à un support (Karl Popper, *La Logique de la découverte scientifique*, trad. fr., Paris, Payot, 2007).

Cette acception permet de donner à la catégorie de « bibliothèque » sa dimension de paradigme dont le signifiant est constant mais dont le signifié évolue d'un espace et d'une période à l'autre. Par ailleurs, elle attire utilement l'attention sur le risque récurrent d'anachronisme : c'est à l'historien d'expliquer que l'emploi dans le passé d'un mot aujourd'hui banal, par exemple « bibliothèque », « public », « national », etc., ne signifie pas que son acception soit constante. Rien de plus simple que de transporter par le discours des catégories contemporaines, de les superposer aux catégories anciennes et d'en tirer un certain nombre de conséquences plus ou moins fausses : l'archéologie comparée du lexique constitue une méthode très efficace pour se garder autant que possible de ce risque<sup>10</sup>, et l'historien ne peut que faire sien l'aphorisme souvent mal compris de Nietzsche, selon lequel « chaque mot est un préjugé »<sup>11</sup>.

La méthodologie conduisant l'étude des bibliothèques a également varié. La majorité des travaux a d'abord pris la forme d'une monographie (du type « Histoire de la bibliothèque de... »), souvent dans une perspective plus ou moins hagiographique, ce qui n'interdit nullement d'apporter des connaissances très précieuses. Après la construction de l'*Historia litteraris* dont l'apogée est illustrée, en France, par la « bibliologie » d'un Gabriel Peignot<sup>12</sup>, une nouvelle tradition sera fondée par Daniel Mornet avec son article programmatique de 1910<sup>13</sup> : le projet est celui d'éclairer les phénomènes liés à la Révolution de 1789 en fonction des lectures faites, sous l'Ancien Régime, par un certain nombre d'acteurs et de témoins. Un très grand nombre de monographies

---

Nous sommes aux antipodes de la tendance aujourd'hui montante, qui consiste à donner une fonction d'abord muséale aux collections de ces objets dont nos contemporains ne savent pas ce qu'ils sont et encore moins comment on s'en sert – les livres « anciens ». Yann Sordet, « Source bibliographique et modèle bibliophilique : le recours au catalogue de vente, de Gabriel Martin à Seymour de Ricci », dans *Les Ventes de livres et leurs catalogues (XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*..., Paris, École nationale des chartes, 2000, pp. 99-118. La question de la « mise en scène » des livres anciens est posée en Italie dès le XIX<sup>e</sup> siècle : Andrea De Pasquale, « Des musées dans les bibliothèques : le cas des bibliothèques d'État en Italie, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle », dans le présent volume, pp. 229-253.

<sup>10</sup> *Historische Grundbegriffe: Historisches Lexicon zur politisch-sozialen Sprache in Deutschland*, éd. Otto Brunner ; Werner Conze, Reinhart Koselleck, Stuttgart, Klett-Cotta, 1972-1997, 8 t. en 9 vol.

<sup>11</sup> Friedrich Nietzsche, *Humain, trop humain*, II, « Le voyageur et son ombre », § 55.

<sup>12</sup> Gabriel Peignot, *Dictionnaire raisonné de bibliologie (...) contenant, 1) l'explication des principaux termes relatifs à la Bibliographie, à l'Art typographique, à la Diplomatie, aux Langues et aux Archives, aux Manuscrits, aux Médailles, aux Antiquités, etc. ; 2) des notices historiques détaillées sur les principales Bibliothèques anciennes et modernes (...); 3) enfin, l'exposition des différents Systèmes bibliographiques, etc. ...*, À Paris, chez Villier, libraire, rue des Mathurins, n° 396, an X-1802. 2 vol. et 1 vol. de suppl., 8°.

<sup>13</sup> Daniel Mornet, « Les enseignements des bibliothèques privées, 1750-1780 », dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, 17, 1910, pp. 449-496. Mornet reprendra cette méthodologie, en la développant, avec ses *Origines intellectuelles de la Révolution française* (1<sup>re</sup> éd., Paris, Armand Colin, 1933).

centrées sur l'étude du contenu de telle ou telle bibliothèque, notamment grâce aux inventaires après-décès, a développé cet axe de recherche.

L'essor des travaux théoriques relevant de l'histoire et de l'histoire littéraire a pourtant entraîné une réorientation certaine, sans pour autant faire négliger ni l'étude des contenus, ni le caractère spécifique de l'histoire du livre et des bibliothèques. Non seulement la critique a mis en évidence la limite des sources<sup>14</sup>, mais les concepts de causalité et d'influence sont aussi apparus problématiques, voire insuffisants<sup>15</sup>. Une place plus grande est aujourd'hui faite aux catégories de l'espace (la bibliothèque comme lieu) et de la représentation (l'image de la bibliothèque). Une bibliothèque sert en effet à toutes sortes d'autres choses qu'à la lecture, comme en témoignent le célèbre passage de La Bruyère sur la mode de collectionner des livres<sup>16</sup>, et la note du président Servien, frère de l'évêque de Bayeux, dans laquelle celui-ci se demande, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle :

Que dirait-on de moi si l'on ne trouvait point de bibliothèque dans mon inventaire après ma mort ?

Ce sont aussi les problématiques des pratiques et de la sociologie qui sont interrogées (avec par exemple la reconnaissance d'une professionnalisation des bibliothécaires<sup>17</sup>), sans oublier la « civilisation matérielle », avec le mobilier et les aménagements de toutes sortes, y compris s'agissant des catalogues sur registres ou sur fichiers. Depuis plusieurs années, les questions posées par les historiens aux bibliothèques se sont donc profondément renouvelées.

Ce renouvellement des problématiques et des méthodes d'analyse est sans doute lui-même lié à la mutation dans laquelle nous sommes actuellement

<sup>14</sup> Jean-Dominique Mellot, « Qu'est-ce qu'un livre ? Qu'est-ce que l'histoire du livre ? », dans *Histoire et civilisation du livre. Revue internationale* [ci-après *HCL*], 2006, II, pp. 4-18.

<sup>15</sup> Pensons notamment à la généalogie de la collection : la composition des « bibliothèques » est en partie donnée (elles sont héritées), quand elle ne relève pas du hasard. On pensera aussi aux pratiques de lecture, l'articulation étant rien moins que directe, entre la possession d'un livre, sa lecture et son appropriation.

<sup>16</sup> *Caractères*, XIII.

<sup>17</sup> Dominique Varry, « Les bibliothécaires, entre Ancien Régime et Révolution : portrait de groupe... et destins individuels », dans *Un'Istituzione dei Lumi: la biblioteca. Teoria, gestione e pratiche biblioteconomiche nell'Europa dei Lumi, ouvr. cité*. Nous savons comment un poste de bibliothécaire pouvait être octroyé, en France au XIX<sup>e</sup> siècle, à titre de sinécure destinée à garantir un minimum de revenus à telle ou telle personnalité : Marianne Pernoo, « Images et portraits de bibliothécaires : littérature et cinéma », dans *HCL*, 2007, III, pp. 363-378. Encore au début du XX<sup>e</sup> siècle, certains bibliothécaires semblent se consacrer plus à leur carrière de savants que de bibliothécaires, comme l'illustre l'exemple de l'orientaliste Julius Euting, directeur de la *Kaiserliche Universitäts- u Landesbibliothek* (actuelle BNU) de Strasbourg de 1900 à 1909.

engagés, de la diffusion accélérée des « nouveaux médias » et de leurs usages<sup>18</sup>. Il y aurait beaucoup à dire sur la reconfiguration des conditions de la recherche par suite de l'irruption massive de ressources informatiques nouvelles<sup>19</sup>, et nous ne mentionnerons qu'un certain nombre des interrogations que posent ces dispositifs inédits. La perspective d'histoire sociale, mais aussi d'anthropologie, avait déjà été explorée par le colloque fondateur (malheureusement jamais publié) consacré aux « Espaces du livre » – l'espace des bibliothèques y avait bien évidemment été largement traité. Cette manière d'anthropologie historique est de plus en plus fréquemment prise en considération, avec des études sur le mobilier, sur le décor ou sur les pratiques (le don de livres<sup>20</sup> !) des bibliothèques<sup>21</sup>, ainsi que sur leur rôle en ce qui concerne les processus identitaires ou autres.

Dans le même ordre d'idées, il est remarquable d'observer que, si l'histoire de la lecture a constitué de longue date un domaine à juste titre largement défriché, l'histoire des lecteurs (et des lectures) en bibliothèque reste à écrire – et la montée actuelle en puissance du « droit à l'oubli » ne facilitera certes pas le travail des historiens futurs. Bien entendu, le politique et sa symbolique sont aussi présentes, avec la question des bibliothèques nationales<sup>22</sup>, ou encore celle

<sup>18</sup> *Les Trois révolutions du livre : actes du colloque international de Lyon/Villeurbanne (1998)*, éd. Frédéric Barbier, Genève, Droz, 2001, 343 p. (numéro spécial de la *Revue française d'histoire du livre*, 106-109, 2000).

<sup>19</sup> Voir, dans le présent volume, la contribution d'Anne-Marie Bertrand, « Ce que le numérique fait à l'histoire des bibliothèques : réflexions exploratoires », pp. 255-265. L'identification des auteurs, des titres et des éditions est considérablement simplifiée par les ressources informatiques. Pourtant, la numérisation ne résout pas tous les problèmes, notamment parce que la norme catalographique est longtemps restée et reste souvent insuffisante : les particularités d'exemplaire, reliures, mentions de provenance, notes manuscrites, etc., ne sont pas systématiquement reportées, alors qu'elles sont de plus en plus à la base de la documentation de l'historien. Mieux : il semblera paradoxal de dire que la recherche sur les bibliothèques suppose une familiarité avec le livre. Or, cette familiarité n'est pas de règle, ne serait-ce que parce que l'histoire du livre n'est pas enseignée dans la plupart des universités et autres établissements d'enseignement supérieur, et parce que nous sommes aujourd'hui entrés dans l'ère de la virtualité, quand bien même le recours au document original s'impose généralement à celui qui traite d'histoire du livre. La question de la bibliothèque amène enfin à attirer l'attention sur un autre point trop souvent négligé : les bibliothèques constituent d'une certaine manière à la fois l'archive et la mémoire de l'*Historia litteraris* (la source devient objet historique), mais elles ont aussi leurs propres archives, qui restent généralement mal conservées, mal classées et en définitive inaccessibles au chercheur. Sur cette conception, voir *Bibliothek als Archiv*, éd. Hans Erich Bödeker, Anne Saada, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2007.

<sup>20</sup> Fabienne Henryot, « Le livre dans l'économie du don et la constitution des bibliothèques ecclésiastiques à l'époque moderne », pp. 69-92 du présent volume.

<sup>21</sup> *Un'Istituzione dei Lumi : la biblioteca. Teoria, gestione e pratiche biblioteconomiche nell'Europa dei Lumi*, ouvr. cité.

<sup>22</sup> *Les Bibliothèques centrales et la construction des identités collectives*, éd. István Monok, Frédéric Barbier, Leipzig, Leipziger Universitätsverlag, 2005 (« Vernetztes Europa », 3).

des bibliothèques confessionnelles (comme l'illustre le cas de Strasbourg<sup>23</sup>), pour ne rien dire de l'histoire de l'architecture<sup>24</sup>.

D'autres approches seraient encore à envisager et à développer. Bornons-nous à évoquer la question des contrôles (de la censure) et des différentes formes que ceux-ci peuvent prendre: le choix des lecteurs (qui a accès aux livres?), celui des lectures (quels titres vont entrer dans la bibliothèque?), et celui de la définition des modes de communication (l'accès est-il direct, ou se fait-il par le biais d'un médiateur, le propriétaire ou le bibliothécaire?)<sup>25</sup>. Enfin, l'histoire des bibliothèques ne peut plus être considérée simplement dans le cadre d'histoires nationales: la question des transferts culturels<sup>26</sup> et de la transnationalité<sup>27</sup> apparaît aujourd'hui comme fondamentale – le présent volume s'efforce, à cet égard, d'ouvrir les horizons<sup>28</sup>.

Il n'était pas question, dans un numéro de revue tel que le nôtre, de traiter l'ensemble de ces problématiques, mais de proposer un certain nombre d'éclairages construisant l'éventail de ce que pourrait être, aujourd'hui, l'histoire de cette institution symbolique par excellence – la bibliothèque. La rédaction remercie le plus vivement les collègues et amis qui ont bien voulu accepter de se prêter à l'exercice.

<sup>23</sup> Georges Bischoff, « Livres et bibliothèques à Strasbourg et dans sa région du milieu du XV<sup>e</sup> siècle à la veille de la Réforme », pp. 13-26 du présent volume.

<sup>24</sup> *Des palais pour les livres. Labrouste, Sainte-Geneviève et les bibliothèques*, dir. Jean-Michel Leniaud, Paris, Maisonneuve et Larose, Bibliothèque Sainte-Geneviève, 2002.

<sup>25</sup> L'exemple des jésuites peut être regardé comme paradigmatique: Natale Vacalebre, « *Como un hospital bien ordenado*. Alle origini del modello bibliotecario della Compagnia di Gesù », pp. 51-68 du présent volume.

<sup>26</sup> Michel Espagne, « Transferts culturels et histoire du livre », dans *HCL*, 2009, V, pp. 201-218.

<sup>27</sup> « Pour une histoire transnationale du livre, dossier réuni sous la direction de Martin Lyons et de Jean-Yves Mollier », dans *HCL*, 2012, VIII.

<sup>28</sup> Voir par exemple, dans le présent volume, la contribution de Olga Granasztói, « Diffusion du livre en français en Hongrie: bilan et perspectives des recherches sur les bibliothèques privées de l'aristocratie (1770-1810) », pp. 181-205.